

Date d'envoi de la convocation : 25 janvier 2019

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 janvier 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 31 du mois de janvier à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de Lacanau s'est réuni en séance ordinaire, à l'Hôtel de Ville de Lacanau, sous la présidence de M. Laurent PEYRONDET, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 22 M. le Maire, M. Michel BAUER, Adrien DEBEVER, Mme Alexia BACQUEY, M. Philippe WILHELM, M. Hervé CAZENAVE, Mme Pascale MARZAT, M. Cyrille RENELEAU, Adjoints.

M. Patrick MORISSET, Mme Bénédicte LABBE, M. Alain BERTRAND, Mme Catherine DUBOURG, Mme Anne ESCOLA, Mme Corinne FRITSCH, M. Alexandre DANJEAN, M. Jérémy BOISSON, Mme Amandine VIGNERON, Mme Brigitte BILLA, Mme Lydia LESCOUBE, M. Cyril CAMU, M. Jean-Yves MAS, M. Jean-Michel JESUPRET, Conseillers municipaux.

Absents et représentés : 5 M. Steve LOZANO qui a donné procuration à M. Alexandre DANJEAN
Mme Sylvie LAVERGNE qui a donné procuration à Mme Pascale MARZAT
M. Joris MONSEIGNE qui a donné procuration à M. Laurent PEYRONDET
Mme Tiphaine RAGUENEL qui a donné procuration à M. Jean-Yves MAS
M. Denis LAGOFUN qui a donné procuration à Mme Lydia LESCOUBE

Mme Catherine DUBOURG est élue secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
033-213302144-20190206-
DL3101209-04-DE
Date de réception préfecture :

N° DL31012019-04 : Dénomination de la voie de desserte du lotissement « les Hauts du Lac ».

Rapporteur : Monsieur le Maire

Par délibération n°DL19122018-02 du 19 décembre 2018, le conseil municipal a validé le principe général de dénomination et numérotation des voies de la commune et adopté les dénominations de voies telles que figurant dans le tableau et la cartographie annexés à la délibération.

C'est ainsi que la voie de desserte du lotissement « les Hauts du Lac » a été dénommée « rue les Hauts de la Prairie ».

L'association syndicale libre du lotissement « les Hauts du Lac » a demandé à ce que la voie de desserte du lotissement soit dénommée « rue les Hauts du Lac » et non « rue les Hauts de la Prairie ».

VU l'avis de la commission urbanisme, développement durable et développement économique rendu lors de sa réunion du 24 janvier 2019,

Le Conseil municipal de la commune de Lacanau, entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, décide :

ARTICLE 1

DECIDE de dénommer « rue les Hauts du Lac » la voie de desserte du lotissement « les Hauts du Lac » débouchant sur l'avenue du Lac.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus. Pour extrait certifié conforme.

Le Maire

Laurent PEYRONDET

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.

Publié le :

Notifié le :

Télétransmis à la Sous-Préfecture de Lesparre-Médoc le :

Accusé de réception en préfecture
033-213302144-20190206-
DL3101209-04-DE
Date de réception préfecture :